

VILLE DE VICHY

Rénovation et embellissement de la rue de Paris

Le 30 août, début de la 5^{ème} phase

entre la rue Beauparlant et les Quatre-Chemins (côté impair)

La rénovation de la rue de Paris, axe majeur de Vichy, reliant la gare au cœur commerçant, a débuté en octobre 2009. Pour maintenir la circulation et limiter au maximum la gêne pour les riverains et les commerçants, le chantier a été découpé en plusieurs phases.

En mars dernier, la **partie haute** (*entre les places de la Gare et Lasteyras*) était achevée et dévoilait le nouveau visage de la rue.

Le chantier s'est ensuite poursuivi dans l'autre partie de la rue, entre la place Lasteyras et les Quatre-Chemins :

- De janvier à juillet, les trottoirs et les stationnements ont été rénovés, **côté pair** (*à gauche en venant de la gare*).

- Depuis juin, les travaux ont commencé **côté impair** entre les rues Dacher et Beauparlant et s'achèveront en octobre par la réfection de la chaussée.

Les **plantations** de magnolias, suspendues durant l'été en raison de la chaleur, seront poursuivies en octobre, côté pair (*de la rue Dejoux jusqu'au Quatre-Chemins*), et côté impair (*entre les rues Dacher et Beauparlant*).

Un projet concerté

De l'élaboration du projet jusqu'à son exécution, les riverains, commerçants, hôteliers et restaurateurs de la rue de Paris, de l'avenue de Gramont et de la place Lasteyras ont été associés à la rénovation. Jusqu'à la fin du chantier, des réunions sont organisées toutes les 3 semaines, selon les secteurs concernés par les travaux, avec les élus, les services de la Ville, les architectes et les entreprises.

La rue de Paris rénovée sur toute sa longueur pour les fêtes de fin d'année

Lundi 30 août, débute la 5^{ème} et dernière phase de rénovation de la rue de Paris, proprement dite, entre la rue Beauparlant et les Quatre-Chemins (*côté impair*). Elle respectera les mêmes étapes de travaux (interventions sur les réseaux, pose des bordures de trottoirs, puis du béton d'assises et enfin des dallages, du mobilier urbain et de l'éclairage public) et s'achèvera mi-décembre.

Les arbres seront plantés en 2011, au retour des beaux jours.

Au premier semestre 2011, l'**avenue de Gramont** (*entre le boulevard Gambetta et la rue de Paris*) et la **place Lasteyras** seront à leur tour rénovées.

De nouveaux aménagements pour renforcer le dynamisme des commerces et restaurants et l'image moderne et esthétique du centre-ville

Longue de 500mètres, la rue est rénovée selon 5 "séquences" offrant des aménagements différents en harmonie avec "l'esprit de Vichy" et les rues commerçantes et piétonnes voisines.

De la place de la Gare à la place Lasteyras

Les véhicules circuleront sur une voie unique de 4 mètres de large. De chaque côté de la rue, des stationnements de 2 mètres de large, seront ponctués de plantations. Les trottoirs, élargis (*5 mètres*) pour le plus grand bonheur des piétons, accueilleront les terrasses des cafés et restaurants riverains.



Le cœur et le bas de la rue de Paris

• de la place Lasteyras à la rue Larbaud

Les deux voies de circulation (*5,50 mètres de large*) et le stationnement (*2 mètres de large*) de part et d'autre de la rue sont conservés. Les arbres, des magnolias, seront plantés dans l'axe des places de stationnement (*de 2 mètres de large*), afin d'améliorer le confort des trottoirs (*3,65 mètres de large en moyenne*).



• de la rue Larbaud aux Quatre-Chemins

Il restera toujours deux voies de circulation (*5, 50 mètres de large*) mais celle des bus disparaît. Les trottoirs, agrémentés de magnolias, y gagneront en largeur et confort (*5 mètres à 5,40 mètres*).

Avenue de Gramont

Une place arborée et aménagée succédera à l'actuelle patte d'oie formée par le débouché des deux avenues à l'entrée de ville. Il ne subsistera plus qu'une seule voie de circulation (*4 mètres de large*) entourées par deux lignes de stationnement (*de 2 mètres de large*).

Place Lasteyras

Afin de recréer un lien entre la rue de Paris et l'avenue Doumer, la place sera réaménagée. Une "promenade" arborée de 7,70 mètres de large sera créée. Le stationnement (*40 places en bataille - 5 mètres de profondeur pour 2,20 mètres de large pour permettre l'ouverture des portières*) sera réorganisé de part et d'autre d'une voie de circulation en double sens (de 5,50 mètres).

Contact Presse - Ville de Vichy, Direction de la Communication

Dominique Lagrange 04 70 30 17 02 d.lagrange@ville-vichy.fr
Marie-Bénédicte Reynard 04 70 30 55 12 communication@ville-vichy.fr